

**POINT DE SITUATION SUR LA SENSIBILISATION ET LA
PREVENTION DES TOXI-INFECTIONS ALIMENTAIRES
POUR LE MOIS DE DECEMBRE 2015**

:

Dans le cadre du suivi des toxi-infections alimentaires collectives et la protection du consommateur du risque alimentaire lié au non respect de la chaine du froid et des conditions d'hygiène et de salubrité des aliments lors de leur mise à la consommation, un dispositif relatif à la surveillance des cantines des établissements scolaires et des centres de formation professionnelle ainsi que des restaurants universitaires a été mis en place par les services de la Direction du Commerce de la Wilaya de Tizi-Ouzou comme suit :

Par conséquent, le contrôle de ces structures se fait systématiquement durant toute la période scolaire.

A cet effet, Pour le mois de décembre 2015, le contrôle au niveau des cantines scolaires des écoles, des CFPA ainsi que des restaurants universitaires est comme suit :

<i>Mois</i>	<i>Lieu</i>	<i>Nombre d'établissements inspectés</i>	<i>Nombre de repas servis /jour</i>	<i>Nombre d'élèves/ Stagiaires /Etudiants qui mangent à la cantine</i>	<i>Nombre de personnel de la cantine sensibilisée</i>
<i>Décembre 2015</i>	<i>Etablissements scolaires</i>	<i>09</i>	<i>2900</i>	<i>2700</i>	<i>120</i>
	<i>CFPA</i>	<i>02</i>	<i>700</i>	<i>650</i>	<i>30</i>
	<i>Résidences Universitaires</i>	<i>03</i>	<i>6000</i>	<i>5000</i>	<i>60</i>
Total	<i>/</i>	14	9600	8250	210

Campagne de sensibilisation en milieu scolaire :

Par ailleurs, une campagne de sensibilisation, d'information et de vulgarisation en direction des élèves des établissements scolaires et des stagiaires des CFPA a été menée par les services de la Direction du Commerce de la Wilaya de Tizi-Ouzou afin de leur inculquer une culture de protection du consommateur et de l'environnement.

Aussi, les thèmes abordés lors de cette campagne de sensibilisation sont comme suit :

1-Les conditions d'hygiène et de salubrité à respecter conformément au D.E n°91-53 du 23/02/1191 ;

2-Les droits et obligations des consommateurs ;

3-Les 10 gestes anti-gaspillage alimentaires ;

4-Un comportement éco-citoyen par l'interdiction d'exposition des produits sur la voie publique et la lutte contre l'agression de l'environnement.

Mois	lieu	Nombre d'établissements ayant bénéficié de la campagne de sensibilisation	Nombre d'élèves sensibilisés	Corps pédagogique	Personnel de la cantine
Décembre 2015	<i>Etablissements scolaires</i>	05	250	15	50
	<i>CFPA</i>	02	170	04	15
	<i>Résidences Universitaires</i>	03	700	10	45
Total	/	10	1190	29	110